

SYNDICAT MIXTE D'IRRIGATION ET DE MISE EN VALEUR DU FOREZ

siège : Sous-Préfecture de MONTBRISON

Boîte Postale 181 - 42604 MONTBRISON Cedex
Téléphone : 04 77 96 10 39 - Email : contact@smif42.fr

DELIBERATION DU COMITE SYNDICALSéance ordinaire du 1^{er} JUIN 2026

**OBJET DE LA DELIBERATION : APPROBATION DU REGLEMENT
INTERIEUR DU SMIF (en annexe)**

La Présidente certifie,

1°) Que la convocation de tous les membres du Comité Syndical en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

2°) Que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Comité, a été adoptée à l'unanimité des votants.

3°) Que le nombre de membres du Comité Syndical en exercice au jour de la séance était de 20 sur lesquels il y avait 18 membres présents et 2 membres représentés par pouvoir accordé, soit au total **20 membres votants** à savoir :

Présents :

- | | |
|----------------------------------|-----------------------------|
| 1- M. BERGER Rémi | 11- Mme GENEPIER Sylvie |
| 2- M. BONNEFOY Jean-Yves | 12- M. GROSSIER Rémi |
| 3- Mme BROSE Chantal, Présidente | 13- M. LARDON Eric |
| 4- Mme BRUEL Nicole | 14- M. PALAIS Bertrand |
| 5- M. CORNU Christophe | 15- M. PERRACHE Jean-Michel |
| 6- M. COUCHAUD Patrice | 16- M. POMPORT Pierre-Henri |
| 7- M. CROZIER Julien | 17- M. RASCLÉ Jean-François |
| 8- M. DETOUR Claude | 18- M. VERNET Gérard |
| 9- Mme FAYARD Stéphanie | 19- |
| 10- M. FRECON Laurent | 20- |

Absents avec excuses : /

Absents représentés : Mme CHEMINAL Maryline donne pouvoir à Mme BROSE Chantal
M. FRECHET Daniel donne pouvoir à M. BONNEFOY Jean-Yves

Secrétaire élu pour la durée de la session : M. POMPORT Pierre-Henri

Madame la Présidente présente aux membres du Comité le Règlement Intérieur du SMIF ci-annexé.

Où, cet exposé et après avoir délibéré, le Comité du S.M.I.F. :

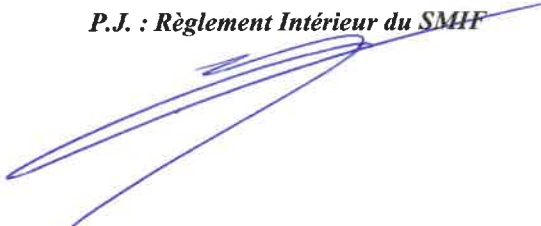
- approuve le Règlement Intérieur du SMIF tel qu'il est présenté,
- délègue sa Présidente pour signer toutes les pièces s'y rapportant.

COPIE CERTIFIEE CONFORME**A MONTBRISON, le 4 juin 2026**

La Présidente,
Chantal BROSE

Le Secrétaire,
Pierre-Henri POMPORT

P.J. : Règlement Intérieur du SMIF





Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200314-20260601-C02-20260601-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/06/2026

Publication : 04/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation